

1 Code d'identification unique du produit type :

Tubage
EN 1856-2 : 2009

2 Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

TUYAU OVALE

Nom et Qualité de la Personne responsable :

Mr Le Feu, Directeur Général

Laboratoire Notifié :

Eurovent Certita Certification

Numéro Certificat CE :

2270-CPR-046 Rev.03

Description Technique :

Tuyau de forme ovale en acier inoxydable AISI 316L
Longueur x largeur : 90x145 - 100x165 - 110x180 - 135x265-
(145x315 - 180x240) - 180x290
Diamètre équivalent : 125-139-153-180-(200)-230
Epaisseur : 0,6 mm

Désignation :

TUBAGE :

EN 1856-2-T450-N1-W-Vm-L50060-G*

* avec collier de sécurité

3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Tubage destiné à l'évacuation des produits de combustion des appareils utilisant les combustibles usuels : gaz, fioul, bois et charbon.

4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Tôlerie Emaillerie Nantaise
21, rue Robert Schuman
ZI de la Loire – B.P 29
44801 SAINT-HERBLAIN CEDEX
FRANCE

Tél : +33(0)2.51.80.77.60
Fax : +33(0)2.40.43.76.56
ten@seten.com

5 Le cas échéant, nom et adresse du contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6 Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Systeme 2+

7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Eurovent Certita Certification, organisme notifié n°2270, a réalisé l'inspection initiale de l'usine, le contrôle de la production en usine (CPU), une surveillance, une évaluation, une appréciation permanente du contrôle de la production en usine selon le système 2+ et a délivré le certificat du contrôle de la production en usine.

8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance mécanique et stabilité		EN1856-2 : 2009
Résistance à la compression	20 x poids du produit	
Résistance à la traction	Le produit ne peut pas être suspendu	
Installation verticale	Reprise de charge au-dessus de 20 m	
Installation non verticale	Installation verticale obligatoire	
Résistance au feu		
Résistance au feu	Oui (G)	
Etanchéité aux gaz		
Etanchéité au gaz	N1	
Sécurité d'utilisation		
Performances thermiques dans les conditions normales de fonctionnement	T450	
Contact humain accidentel	Voir DTU 24.1	
Résistance à la diffusion de vapeur	Oui si montage avec pâte d'étanchéité	
Résistance à la pénétration de condensats	Oui (W)	
Perte de charge / d'énergie mécanique	Suivant EN13384-1	
Durabilité		
Résistance à la corrosion	Vm-L50060	
Résistance au gel-dégel	Conforme	

Montage, supports, accessoires, ... : Voir notice d'installation pour plus d'information

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 :

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant en son nom :

Société d'exploitation
TOLERIE EMAILLERIE NANTAISE
21, rue Robert Schuman
BP 10029
44801 ST HERBLAIN
N°Siret 775 605 895 00048

Mr Patrick LE FEUR – Directeur Technique

Saint-Herblain, le 24 juin 2020